

## D.U. PREVENTION ET REGLEMENT DES DIFFERENDS

### Année de référence

2019

### Responsable de la formation

Nadège MEYER, MCF

### Coordonnées

Service de la formation continue  
290 490 - sfc@univ-nc.nc

### Domaine et principales disciplines couvertes par la formation

#### Module 1 : Médiation civile et commerciale (2019)

- Processus de médiation civile et commerciale
- Aspects juridiques
- Pratique de la médiation

#### Module 2 : Prévention et gestion des conflits dans un contexte interculturel (2020)

- Gestion préventive des conflits interculturels
- Médiation interculturelle
- Pratique de la médiation interculturelle

#### Module 3 : Négociation professionnelle (2020)

- Négociation
- Pratique de la négociation

### Descriptif de la formation

Formation dispensée sur 2 années : 2019 (module 1) et 2020 (modules 2&3) en partenariat avec l'Université de Sherbrooke (Québec).

Cette formation permet aux candidats de développer ses aptitudes au processus de médiation et de négociation dans le but de prévenir ou régler des différends. Elle s'inscrit dans le contexte particulier de la Nouvelle-Calédonie au regard de ses spécificités culturelles et économiques. La formation tend également à former des managers à la médiation et à la négociation de règlement.

Elle tend également à aider les dirigeants, les services des ressources humaines, les supérieurs hiérarchiques, ainsi que la communauté des salariés à prévenir, ou à défaut à régler à l'amiable les différends qui peuvent naître à l'occasion de la relation de travail, tant sur le plan des relations individuelles que collectives. La spécificité de cette formation tient à la prise en considération du règlement des différends dans les entreprises à forte diversité culturelle. Il s'agit par conséquent d'envisager la prévention et le règlement des différends dans le cadre du pluralisme juridique et du contexte multiculturel spécifiques à la Nouvelle-Calédonie.

**Prérequis nécessaires :**

Etre titulaire d'un baccalauréat ou d'un titre équivalent ou d'une expérience professionnelle en lien avec la formation.

**Public visé :**

Professionnels de la médiation en NC - Magistrats - Fonctionnaires et ou salariés assurant des fonctions de management (chefs de service) - DTE NC : cellule de résolution des conflits – Avocats - Notaires - Huissiers - Secteur sanitaire et social Secteur médical

**Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétences acquis****Connaissances acquises à l'issue de la formation**

Le titulaire du diplôme universitaire « Prévention et règlement des différends » sera en mesure de :

- Gérer un processus de règlement des conflits
- Proposer et mener un processus de médiation
- Proposer et mener une négociation professionnelle
- Agir dans un contexte interculturel
- Prévenir et réduire les conflits individuels et collectifs dans un contexte interculturel

**Compétences ou capacités évaluées**

La formation tend donc à s'assurer que les titulaires du DU soient en capacité d'intervenir de manière pertinente tant au niveau technique qu'au niveau des fonctions « support » mettant en œuvre des compétences transversales de négociation dans la prévention et le règlement des différends.

**Secteur d'activités ou emplois visés**

La formation s'adresse aux professionnels et managers des différents secteurs d'activité ou à ceux qui envisagent de se professionnaliser dans la médiation et la prévention ou le règlement des différends.

**Modalités pratiques**

**Effectif :** 14

**Rythme :** 1 jour par semaine (Jeudi après-midi) sauf intervention d'enseignant en mission (Québec) : regroupement sur la semaine du 02 au 05 septembre 2019.

**Période d'enseignement :** du 29 août à 5 décembre 2019

**Durée :** 96 heures

**Lieu :** Université de la Nouvelle-Calédonie

**Validation :** Diplôme universitaire en partenariat avec l'Université de Sherbrooke (Québec)

**Coût de la formation :** 205 000 XPF (*possibilité de paiement en 3 fois*)